

Quand fut accompli le temps prescrit par la loi de Moïse pour la purification, les parents de Jésus l'amènèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, selon ce qui est écrit dans la Loi : *Tout premier-né de sexe masculin sera consacré au Seigneur.* Ils venaient aussi offrir le sacrifice prescrit par la loi du Seigneur : *un couple de tourterelles ou deux petites colombes.*

Or, il y avait à Jérusalem un homme appelé Syméon. C'était un homme juste et religieux, qui attendait la Consolation d'Israël, et l'Esprit Saint était sur lui. Il avait reçu de l'Esprit Saint l'annonce qu'il ne verrait pas la mort avant d'avoir vu le Christ, le Messie du Seigneur. Sous l'action de l'Esprit, Syméon vint au Temple. Au moment où les parents présentaient l'enfant Jésus pour se conformer au rite de la Loi qui le concernait, Syméon reçut l'enfant dans ses bras, et il bénit Dieu en disant : « Maintenant, ô Maître souverain, tu peux laisser ton serviteur s'en aller en paix, selon ta parole. Car mes yeux ont vu le salut que tu préparais à la face des peuples : lumière qui se révèle aux nations et donne gloire à ton peuple Israël. »

Le père et la mère de l'enfant s'étonnaient de ce qui était dit de lui. Syméon les bénit, puis il dit à Marie sa mère : « Voici que cet enfant provoquera la chute et le relèvement de beaucoup en Israël. Il sera un signe de contradiction – et toi, ton âme sera traversée d'un glaive – : ainsi seront dévoilées les pensées qui viennent du cœur d'un grand nombre. »

Il y avait aussi une femme prophète, Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser. Elle était très avancée en âge ; après sept ans de mariage, demeurée veuve, elle était arrivée à l'âge de 84 ans. Elle ne s'éloignait pas du Temple, servant Dieu jour et nuit dans le jeûne et la prière. Survenant à cette heure même, elle proclamait les louanges de Dieu et parlait de l'enfant à tous ceux qui attendaient la délivrance de Jérusalem. Lorsqu'ils eurent achevé tout ce que prescrivait la loi du Seigneur, ils retournèrent en Galilée, dans leur ville de Nazareth. L'enfant, lui, grandissait et se fortifiait, rempli de sagesse, et la grâce de Dieu était sur lui.

Intentions de messe

Décès de la semaine : M. Pierre MULLARD (85 ans) de Chalonnnes.

Samedi 1^{er} février 18h00 à Rochefort : Jacques GIBIAT ; Édith et Raymond CAILLEAU.

Dimanche 2 février 10h30 à Saint-Maurille : Serge et Marguerite GALLARD ; Zacharie MARTINEAU et son fils Karl ; Joseph OGER et Fam. OGER-LAMOUREUX ; Anita, René et Fam. ; Roger et Catherine MOSSET ; Gabriel CHAUVIGNÉ et Déf. Fam ; Laurent TIJOU, Viv. et Déf. de sa Fam.

Mercredi 5 février à Rochefort : En action de Grâce à St Joseph et bienfaiteurs défunts.



Édito, par le père Guillaume, Curé

La vie religieuse manifeste déjà la Gloire du Royaume à venir

En cette Fête de la Présentation du Seigneur au Temple, l'Église fête particulièrement la vie religieuse, qui est l'un des piliers fondamentaux de notre vie chrétienne. En effet, le Concile Vatican II, dans la Constitution Apostolique *Lumen Gentium*, met en valeur la vie religieuse comme « un don divin que l'Église a reçu de son Seigneur ». (LG §43) La vie religieuse apporte ainsi à la vie de l'Église un certain nombre de bienfaits que le Concile va énumérer.

Par la profession des vœux évangéliques de Chasteté, de Pauvreté et d'Obéissance, le fidèle du Christ, qui embrasse la vie religieuse, se livre entièrement à Dieu et manifeste ainsi le lien indissoluble qui unit le Christ – Époux – à son Église – l'Épouse –.

La vie spirituelle des religieux se voue également au bien de toute l'Église, en participant à l'annonce du Règne du Christ, soit par la prière soit par un apostolat effectif.

De plus, la vie religieuse, par son relatif retrait du monde présent, manifeste déjà la réalité des biens célestes promis, déjà acquis et encore à venir, en attestant l'existence d'une vie nouvelle et éternelle acquise par la Rédemption du Christ et en annonçant la résurrection à venir et la gloire du Royaume des cieux.

Enfin, la vie religieuse s'efforce d'imiter de plus près et représente continuellement dans l'Église cette forme de vie – la condition de virginité et de pauvreté que le Christ Seigneur a voulue pour lui-même et qu'a embrassée la Vierge sa Mère – que le Fils de Dieu a prise en venant au monde pour faire la volonté du Père.

La vie religieuse manifeste donc tant à l'Église qu'au monde une certaine perfection de la vie chrétienne, suivant en cela l'appel du Christ lui-même dans l'Évangile : « il y en a qui ont choisi de ne pas se marier à cause du royaume des Cieux » (Mt 19,12). Par leur consécration, les religieux manifestent ainsi, déjà sur cette terre, une perfection de la vie évangélique où rien n'est préféré à Dieu lui-même.

Horaires des Messes

Lundi 3 février	Bx Théophile Vénard		
Mardi 4 février	Ste Véronique	09h00 Adoration Saint-Maurille 18h00 Messe à Chaudfonds	
Mercredi 5 février	Ste Agathe de Catane	09h00 Adoration à Rochefort 09h30 Messe à Rochefort 18h00 Chapelet à Saint-Maurille	
Jeudi 6 février	St Gaston	09h00 Messe à Saint-Maurille 11h00 Chapelet à Rochefort	
Vendredi 7 février	Bse Eugénie Smet	18h00 Messe à Saint-Maurille	
Samedi 8 février	Ste Joséphine Bakhita	09h30 Messe à Notre Dame	
Samedi 8 février	Messe anticipée	18h00 Messe à Chaudfonds	
Dimanche 9 février	5ème dimanche du T.O.	10h30 Messe à Saint-Maurille	

Infos paroissiales et diocésaines

■ Les « Mardis de Saint-Maurille »

Pause hivernale pour les Mardis de Saint-Maurille. Reprise prévue mardi 11 mars 2025.

■ Veillée de louange

La prochaine veillée de Louange sera le **3 février 2025** à l'église de Saint Laurent de la Plaine de 20h00 à 21h00.

■ Hospitalité Notre-Dame de l'Anjou

Afin d'aider les malades à participer au pèlerinage diocésain, une enveloppe, destinée à recevoir votre offrande, vous sera distribuée ainsi que le bulletin de liaison. Tout don de plus de 15,00€ recevra un reçu fiscal. Merci de votre générosité.

Ces quêtes auront lieu : le **samedi 1 février 2025** à **Rochefort** ; le **samedi 8 février 2025** à Chaudfonds ; le **dimanche 16 février 2025** à Chalonnes

Mardi 11 février aura lieu une messe à 18h30 au Marillais pour les hospitaliers des Coteaux de la Loire.

■ Rencontre « Abbé-Mousse-Papas »

Prochaine rencontre le **vendredi 7 février 2025**. Les papas sont invités dès la messe de 18h00 à Saint-Maurille. Après la messe, rendez-vous au Presbytère avec le Père Guillaume : échanges fraternels autour d'une bière et topo rapide (30mn) sur un thème choisi. Fin vers 20h00.

■ Les Enfants Adorateurs

La prochaine rencontre des enfants Adorateurs sera le **28 février 2025**. Un temps de louange, d'enseignement et d'Adoration Eucharistique proposé pour les enfants de la paroisse après la messe de 18h00 à l'église Saint-Maurille à Chalonnes. Un temps de prière méditative pour vivre un cœur à cœur avec Jésus !

■ Offrir une messe

Les offrandes de messe sont les dons que font des paroissiens lorsqu'une messe est célébrée à une intention particulière.

Pourquoi faire dire une messe dans ce cas ? Pour rendre louange à Dieu, à l'occasion d'un événement heureux (une naissance, une rencontre, un pardon accordé, un succès à un examen, un anniversaire, une guérison reçue, etc.). Ou encore pour demander à Dieu son soutien pour surmonter une épreuve, à l'intention d'une personne malade, de quelqu'un qui cherche du travail, etc. Ou bien encore pour les défunts de nos familles, de nos amis, pour le repos de l'âme de ceux qui nous ont précédés sur le chemin du Royaume.

Avec le Denier de l'Église, les Quêtes et les Casuels, les Offrandes de messe sont une part importante des ressources d'une paroisse.

■ Une estrade pour surélever l'Autel de Saint-Maurille

Une estrade va être fabriquée dans l'église Saint-Maurille pour permettre de surélever l'Autel dans le sanctuaire. Nous faisons appel à tous les bricoleurs qui souhaiteraient s'investir dans ce beau projet. → stmaurille@gmail.com

Durant tout le temps des travaux, l'Autel sera avancé au niveau des marches du sanctuaire, pour permettre la réalisation des travaux.

■ Jubilé des Jeunes à Rome

Lors de la clôture des JMJ de Lisbonne 2023, le Pape François a annoncé aux jeunes du monde entier l'ouverture du Jubilé de l'Église Universelle en 2025 à Rome. Et il a particulièrement invité les jeunes à venir en pèlerinage dans la Cité Éternelle au milieu de l'été 2025. Le Service Jeunes du Diocèse a donc commencé à préparer ce Jubilé des Jeunes en lien avec le Service National de la Pastorale des Jeunes de la Conférence des Évêques de France.

Ce pèlerinage s'adresse aux jeunes adultes, entre **18 et 35 ans**, exclusivement !

Nous sommes attendus sur place, à Rome, du 28 juillet au 3 août 2025.

Plus d'infos sur le site du Service Jeunes :

<https://jeunes.diocese49.org/evenerment/jubile-des-jeunes-a-rome/>



Une annonce à faire passer ? → communication.stmaurille@gmail.com